



Académie de Versailles Département des Hauts-de-Seine

Collège La Malmaison

5 rue du Prince Eugène 92500 RUEIL MALMAISON

Tél. : 01 47 51 04 17 Fax : 01 47 51 48 81

@ : int.0921502h@ac-versailles.fr

<http://www.clg-la-malmaison-rueil.ac-versailles.fr>

Consultation voyage scolaire

Pouvoir adjudicateur :

Mme CUNY-RICHARD Hélène
Principale
ce.0921502h@ac-versailles.fr

Personne chargée du suivi de la procédure :

Mme BAUDUIN Sarah
Adjointe-Gestionnaire
int.0921502h@ac-versailles.fr

1- Objet de la consultation

Organisation du séjour APPN du 27 au 31 mai 2024, comprenant le transport en autocar de tourisme, l'hébergement en centre collectif avec repas compris et les activités sportives à destination d'élèves du Collège La Malmaison.

2- Objet et programme de l'offre

Destination : France

Période : du 27 au 31 mai 2024

Base d'effectifs : Nombre d'élèves : 60

Nombre d'accompagnateurs : 4

Transport : autocar de tourisme (équipé de ceintures de sécurité)

Hébergement : centre collectif avec repas compris

Activités sportives souhaitées, entre autre : kayak, escalade, pêche

3- Conditions de validité des offres

S'agissant d'un séjour programmé en 2024, le voyageur devra indiquer les conditions de maintien de l'offre ainsi que les événements pouvant entraîner une variation (taux de variation maximum à spécifier)



Académie de Versailles Département des Hauts-de-Seine

Collège La Malmaison

5 rue du Prince Eugène 92500 RUEIL MALMAISON

Tél. : 01 47 51 04 17 Fax : 01 47 51 48 81

@ : int.0921502h@ac-versailles.fr

<http://www.clg-la-malmaison-rueil.ac-versailles.fr>

4- Prix

Le prix comprendra :

- Le transport en autocar de tourisme, aller/retour
- L'hébergement en centre collectif avec tous les repas compris
- Les activités
- Assurance intégrale (toutes causes)

5- Règlement

La facture libellée en euros, comportera, outre les mentions légales, les coordonnées bancaires de l'organisme. Le délai global de paiement des sommes dues au titre du présent marché est de 30 jours à réception de la facture via Chorus.

Le contrat devra préciser les modalités financières : date et montant du 1^{er} acompte, date et montant du 2^e versement, et date et montant du solde.

6- Dépôts de offres

Date limite de réceptions des offres : mercredi 22 novembre à 12h

Dépôt des offres sur le site de l'AJI.